

Agent.e de développement en patrimoine immobilier

Stratégiquement situé entre Trois-Rivières et Montréal, le vaste territoire de la MRC de Maskinongé regroupe 17 municipalités sur près de 2 400 km². De la plaine du Lac St-Pierre jusqu'au Parc National de la Mauricie, aucune autre région offre un panorama aussi varié, où agriculture, foresterie, villégiature et conservation s'imbriquent harmonieusement.

Accueillante et chevronnée, l'équipe de la MRC de Maskinongé travaille de concert avec les élus et les acteurs du territoire pour un développement durable de la région au niveau économique, social, culturel et touristique. Les bureaux de la MRC sont situés à Louiseville, à proximité des services et des grands axes routiers.

Sommaire du poste

Relevant du coordonnateur au développement touristique et culturel, la personne titulaire du poste a la responsabilité de mettre en place des conditions favorables à la connaissance, à la mise en valeur, à la protection et à la transmission du patrimoine immobilier sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

Elle contribue à la gestion et la mise en œuvre de l'Entente en patrimoine conclue avec le ministère de la Culture et des Communications.

La ou le titulaire du poste analyse divers projets ayant un impact sur le patrimoine immobilier et formule des recommandations. Elle apporte soutien, assistance et partage son expertise aux équipes et municipalités de la MRC.

Mandat:

- Agir comme personne-ressource au sein de la MRC et des municipalités, et offrir des conseils spécialisés en patrimoine culturel immobilier;
- Favoriser le développement de l'expertise dans le domaine du patrimoine immobilier et de l'aménagement du territoire;
- Valoriser le patrimoine immobilier québécois et celui de la MRC de Maskinongé;
- Tenir des activités pour sensibiliser, informer et mobiliser les acteurs du milieu au patrimoine culturel;
- Promouvoir les pratiques innovantes visant à favoriser la mise en valeur et la transmission du patrimoine immobilier;
- Entretenir des liens avec le milieu municipal, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) en matière de patrimoine immobilier;
- Effectuer les redditions de comptes requises dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine du ministère de la Culture et des Communications;
- Contribuer à la réalisation, à la mise à jour et à la diffusion de l'Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Maskinongé, notamment dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec;
- Dans le cadre de la gestion et la mise en œuvre de l'entente en patrimoine, mettre en place et administrer un programme d'aide financière visant la préservation et la restauration du patrimoine immobilier sur le territoire de la MRC;
- Effectuer toute autre tâche connexe dans le cadre de ses fonctions.

Exigences

- Diplôme de premier cycle universitaire dans un domaine pertinent au patrimoine (architecture, histoire, histoire de l'art, archéologie, aménagement du territoire, urbanisme, etc.);

- Minimum de trois ans d'expérience dans des fonctions connexes;
- Maîtriser la langue française;
- Maîtriser les logiciels de bureau couramment utilisés;
- Diplôme(s) obtenu(s) hors Canada : nous exigeons l'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration au moment de postuler.

La personne titulaire du poste sera appelée à se déplacer sur tout le territoire de Maskinongé et doit donc posséder une voiture et un permis de conduire valide.

Compétences recherchées

- Excellente capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- Autonomie, initiative, rigueur et organisation;
- Habiletés en communication et en animation;
- Esprit d'équipe.

Une bonne connaissance de la région et de son patrimoine sera considérée comme un atout.

Conditions de travail

- Selon la convention collective en vigueur à la MRC de Maskinongé;
- Poste à temps plein (35h/semaine) pour une période déterminée, soit jusqu'au 31 décembre 2028;
- Gamme d'avantages sociaux (Assurance collective incluant un plan dentaire, assurance vie, assurance voyage, etc);
- Régime de retraite à prestation déterminée;
- Horaire flexible disponible et fermeture du bureau les vendredis après-midi à l'année;
- Neuf jours de congé maladie et/ou personnel par année;
- Trois semaines de vacances après un an de service;
- Fermeture de bureau pendant le temps des Fêtes;
- Salaire selon la convention collective en vigueur.

Lieu de travail : Bureau d'information touristique – Aut. 40 KM 161, Maskinongé, QC, J0K 1N0

Entrée en fonction : Dès que possible

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature par courriel à emploi@mrc-maskinonge.qc.ca avant le **dimanche 24 mai 2026 à 16h**.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. La MRC de Maskinongé adhère aux principes d'équité en matière d'emploi.